



Donnez de la voix à votre voix

Election de nos représentants
Jeudi 6 décembre 2018
au CTREA Bourgogne Franche-Comté



Accord national entre la CGT-Agri et le SNETAP-FSU
présentation d'une liste commune

Les valeurs que nous défendons

Solidarité, équité et respect de tous les personnels de la communauté éducative.

Un enseignement agricole public de qualité, accessible à tous.

La liberté de choix dans les parcours scolaires pour chaque jeune.

La solidarité entre les établissements publics et non la concurrence.

Un contre-pouvoir nécessaire Un contexte qui justifie la vigilance et la lutte

La **suppression** annoncée de **50 emplois** dans l'enseignement agricole dont 12 emplois administratifs et techniques dans l'enseignement agricole public pour 2019 !

Dès à présent, on sait que cela se traduira par des seuils imposés, des fermetures de classes, des fermetures de sites, voire d'établissements ...

Les réformes à venir :

Celle de la voie professionnelle et de l'apprentissage, celle du baccalauréat général et technologique font peser une réelle menace sur les postes, le contenu des référentiels, voire les disciplines enseignées.

Et surtout seront défavorables aux élèves, apprentis et stagiaires.

VOTONS SNETAP

Les combats menés et à poursuivre

- Combattre la fermeture de classes, l'apparition abusive de seuils, la perte de postes d'enseignants et d'administratifs.
- Obtenir Une Dotation Globale Horaire suffisante (+ 500h obtenues en Franche-Comté en 2018).
- Obtenir la création de postes d'infirmières sur tous les sites (grâce à nos actions, chaque site bénéficie aujourd'hui d'au moins 1/2 poste d'infirmière).
- Permettre de faire valoir ses droits.
- Assurer le suivi des agents face aux erreurs de l'administration, notamment sur la rémunération.

Témoignages



Marie Bertrand, enseignante, Legta de Quétigny.

Il est difficile de vivre un reclassement après deux années et demi de longue maladie. Mais grâce au soutien du SNETAP, j'ai toujours été informée, aidée et soutenue. C'est vraiment important qu'il y ait un réseau syndical pour garantir nos droits. En tout cas, merci à toutes les personnes du SNETAP qui m'ont aidée....

Martial Ballaud, stagiaire TFR Documentation depuis le 1^{er} septembre 2018 suite à la réussite au concours de déprécarisation du 31 mai 2018.

*Cette situation professionnelle fait suite à de nombreuses années (de mai 2000 à septembre 2018) de précarité et de contrats à durée déterminée successifs. Durant cette période, **le SNETAP a toujours été actif** pour les nombreuses négociations qui m'ont permis de conserver mon emploi.*

Cette mobilisation du SNETAP s'est faite tant au niveau local que régional et national et je les remercie pour leur engagement contre la précarité.

